

Évolution de la richesse des familles

Raj K. Chawla

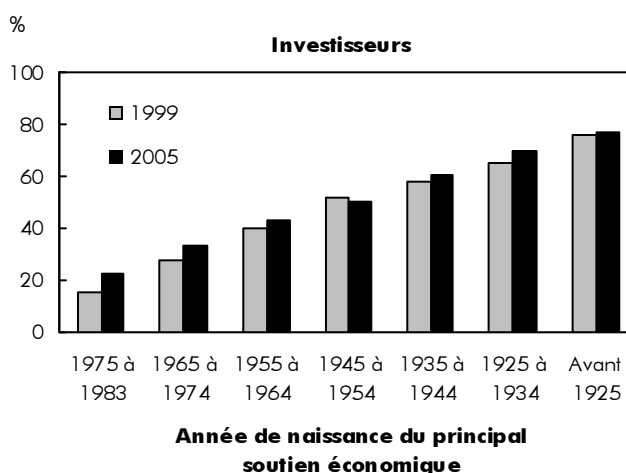
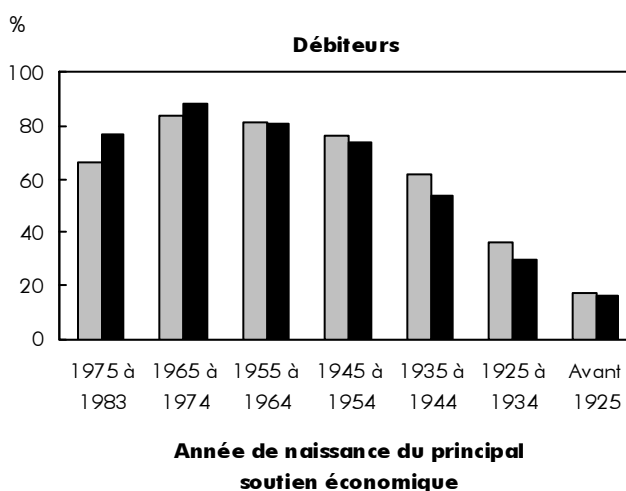
L'économie canadienne s'est bien portée de 1999 à 2005. Appuyés par des revenus croissants combinés à une inflation stable et à de faibles taux d'intérêt, les Canadiens n'ont pas hésité à dépenser¹. Cependant, une bonne partie de ces dépenses ont été financées par du crédit, alors que les taux d'épargne personnelle baissaient de 4,0 % à 1,6 % et la dette par habitant grimpait à 28 400 \$ en 2005. Cette dette supplémentaire soutenait-elle une augmentation de la consommation ou était-elle investie dans des actifs prenant de la valeur?

À l'aide de l'Enquête sur la sécurité financière, le présent document compare les avoirs et les dettes des familles en 2005 à ceux des familles en 1999. L'enquête a recueilli des données sur 18 actifs financiers, allant des placements sans risques (comptes bancaires et dépôts à terme, obligations d'épargne du Canada) aux placements plus risqués dans des actions et des fonds communs de placement – qu'ils soient à l'abri de l'impôt comme les REER ou non².

Les familles sont divisées en sept cohortes, en fonction de l'année de naissance du principal soutien économique (PSE), allant des personnes dans la vingtaine en 2005 aux personnes âgées de 80 ans ou plus (voir *Source des données et définitions*). Ces cohortes sont associées aux principaux soutiens économiques provenant de la même cohorte de naissance recensée en 1999. Par exemple, la cohorte des 22 à 30 ans de 2005 correspond à la cohorte des 16 à 25 ans de 1999. Ces sept groupes ne représentent pas réellement des cohortes, puisqu'ils sont formés de personnes « semblables » à deux moments donnés. Malgré tout, ils donnent une image intuitive de l'accumulation des actifs et des dettes au cours du cycle de vie³.

Raj K. Chawla est au service de la Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. On peut le joindre au 613-951-6901 ou à perspective@statcan.ca.

Graphique A La proportion des débiteurs augmente tôt dans le cycle de vie mais ensuite diminue constamment



Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 1999 et 2005.

Source des données et définitions

L'analyse repose sur l'**Enquête sur la sécurité financière (ESF)** pour les années 1999 et 2005. Lors de l'enquête, de l'information a été recueillie sur les données démographiques des familles, leurs avoirs et leurs dettes au moment de l'enquête, ainsi que leurs revenus pendant l'année civile précédente. L'enquête a été réalisée auprès de ménages privés dans les dix provinces. Les personnes vivant dans des réserves indiennes ont été exclues de même que les membres des forces armées et les personnes vivant en établissement, notamment dans une prison, un hôpital et un foyer pour personnes âgées.

Pour chaque année, un échantillon aréolaire a été utilisé et appuyé par un petit échantillon de ménages à « revenu élevé » afin d'améliorer les estimations de la richesse pour la partie supérieure de la répartition du revenu. Les données financières ont été recueillies auprès du membre de la famille qui connaissait le mieux la situation financière de la famille. Même si la taille de l'échantillon de l'ESF de 2005 représentait environ un tiers de celle de 1999, les autres éléments de l'enquête étaient identiques. Cela simplifie la comparabilité de la richesse selon les composantes, en plus de la mesure des changements avec le temps. Malgré tout, deux ajustements ont été apportés aux données de 1999 : premièrement, l'échantillon a été pondéré de nouveau selon la procédure employée pour l'échantillon de 2005 et deuxièmement, toutes les données financières ont été converties en dollars de 2005 afin d'éliminer l'effet de l'inflation – puisqu'il se pourrait que celle-ci n'ait pas eu le même effet sur tous les actifs. L'analyse est fondée sur un échantillon de 15 933 familles en 1999 et de 5 103 familles en 2005.

Famille comprend les familles économiques et les personnes seules. Une famille économique est un groupe de personnes qui partagent un logement et qui sont apparentées par le sang, le mariage, l'union libre ou l'adoption. Une personne seule est quelqu'un qui vit seul ou avec des personnes non-apparentées.

Le **principal soutien économique** est le membre de la famille dont le revenu est le plus élevé avant impôt. Si deux personnes avaient exactement le même revenu, la personne la plus âgée serait retenue.

Le **revenu familial avant impôt** représente la somme des revenus de toutes provenances reçus au cours de l'année civile par les membres d'une famille âgés de 16 ans et plus. Les sources comprennent les salaires et traitements, le revenu net tiré d'un emploi autonome, le revenu de placements, les transferts gouvernementaux, les pensions, les bourses d'études et les pensions alimentaires. Sont exclus les revenus en nature, les remboursements d'impôt et les héritages.

Les transferts gouvernementaux comprennent tous les transferts directs faits aux particuliers et aux familles par les administrations fédérale, provinciales et municipales. Ils comprennent les prestations fiscales pour enfants, les prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, l'allocation au conjoint, le crédit pour la taxe sur les produits et services, les

indemnités des accidentés du travail, l'assistance sociale, les crédits d'impôt provinciaux et les allocations pour de la formation.

Les actifs financiers représentent les actifs liquides et non liquides. Les actifs liquides comprennent les dépôts faits dans des comptes chèques et des comptes d'épargne, les dépôts à terme, les certificats de placement garantis, les obligations du Canada (incluant les intérêts accrus) et d'autres obligations. Les actifs non liquides comprennent l'épargne-retraite enregistrée, l'épargne-études enregistrée, les fonds enregistrés de revenu de retraite, les régimes de partage de profits différés, les bons du Trésor, les actions, les fonds communs de placement, les hypothèques dues, les prêts faits à d'autres personnes, les rentes, les fonds en fiducie et différents autres actifs financiers.

Les actifs non financiers représentent la valeur de marché de la maison qu'occupe le propriétaire et d'autres biens immobiliers, la valeur de marché des véhicules possédés (y compris les véhicules récréatifs), la valeur du contenu d'une maison, d'autres articles de valeur et de collection, ainsi que d'autres actifs non financiers.

Les biens commerciaux représentent la valeur de marché des biens d'entreprise moins la valeur comptable de la dette active.

Les économies des régimes de pension d'employeurs au niveau de la famille représentent la somme des économies accumulées qui peuvent être réclamées par les membres couverts de ces régimes lorsqu'ils cessent de travailler. Pour les retraités, le montant représente leur droit actuel à la pension. Dans les deux enquêtes, les économies de pension étaient estimées en fonction des renseignements recueillis sur le type de régime, la contribution annuelle et le nombre d'années de contribution, etc.⁷ Contrairement aux actifs traditionnels comme une maison ou une entreprise, les économies dans ces régimes ne sont pas transférables, sauf à un conjoint survivant.

La dette totale comprend la dette hypothécaire sur la maison qu'occupe le propriétaire ou sur tout autre bien immobilier et toute dette non liée à l'hypothèque; ces dettes comprennent les montants dus sur des cartes de crédit, les emprunts garantis ou non (y compris les marges de crédit des banques et d'autres institutions), les prêts sur des véhicules et toute autre facture non payée.

La richesse est le total de l'actif moins le total de la dette. Elle est fondée sur l'actif négociable (à l'exception des économies dans les régimes de pension d'employeurs) sur lequel les familles exercent un contrôle direct. Elle ne comprend pas les réclamations futures des programmes de la sécurité du revenu ni le rendement éventuel du capital humain (comme les revenus d'emploi ou la capacité de générer un revenu de placements).

Pour que la taille des tableaux demeure gérable, la richesse a été examinée en fonction de huit composantes : les économies dans un régime de pension d'employeur, les biens commerciaux, l'avoir foncier, l'avoir dans d'autres biens immobiliers et l'avoir lié à des véhicules; la valeur

Source des données et définitions (fin)

du contenu d'une résidence, d'autres actifs non financiers et les actifs financiers nets (actifs financiers totaux moins la dette non hypothécaire).

La richesse moyenne est la richesse agrégée divisée par le nombre total de familles, alors que la **richesse médiane** est la valeur à laquelle la moitié des familles a une valeur inférieure et l'autre moitié a une valeur supérieure. La valeur moyenne subit l'incidence des valeurs extrêmes, alors que la médiane ne la subit pas.

Le coefficient de Gini est une mesure de l'inégalité dans une répartition. Il se situe entre zéro (aucune inégalité) et un (inégalité totale) – plus le coefficient se rapproche de 1,0, plus l'inégalité dans la répartition est grande.

Une famille est traitée comme étant **débiteur** si elle doit de l'argent pour une hypothèque ou une autre dette, et en tant qu'**investisseur** si elle a un revenu de placements non nul pour l'année de référence. Le revenu de placements comprend les intérêts reçus sur des dépôts et des obligations, les dividendes provenant d'actions ou de fonds communs de placement, et le revenu net de location.

Ces groupes peignent ensemble un portrait de la famille typique à travers les cycles de vie : fin des études et départ du domicile parental (vingtaine); début de la carrière et fondation d'une nouvelle famille (trentaine); accumulation d'actifs et éducation de la prochaine génération (quarantaine); remboursement des principales dettes et début de la planification de la retraite (cinquante); fin de la carrière et passage à la retraite (soixante); diminution du train de vie et ponction dans les économies (soixante-dix); et finalement, gestion des actifs alors que la vie s'achève (quatre-vingtaine).

Il est important de comprendre que cette approche est une approximation de la manière que les actifs et les dettes d'une cohorte démographique progressent pendant 6 ans plutôt que de comparer des groupes du même âge à différentes périodes.

Bien que le principal intérêt de l'analyse des cohortes est l'accumulation des richesses, c'est l'augmentation importante de la dette de 1999 à 2005 qui a motivé cette étude. Elle a donc commencé avec un examen du flux et du reflux de la dette au cours du cycle de vie (voir *Cohortes des familles*).

L'endettement augmente jusqu'à l'âge de 40 ans et diminue ensuite

Le taux d'endettement est en grande partie fonction de l'étape du cycle de vie. Les jeunes familles commencent typiquement avec de faibles revenus et de grandes dépenses en relation à l'établissement d'un chez soi et l'éducation des enfants. Le déséquilibre est compensé par des prêts hypothécaires à l'habitation et d'autres formes de crédit. À mesure que les revenus croissent avec le temps et que les besoins financiers

diminuent, les familles remboursent non seulement leur dette, mais commencent également à investir. L'endettement atteint un sommet à plus de 80 % lorsque le PSE atteint 40 ans puis diminue à moins de 20 % après la retraite (graphique A). Par ailleurs, la proportion de familles ayant un revenu de placements augmente constamment, se chiffrant à 15 % pour le groupe le plus jeune en 1999 et à 77 % pour le groupe le plus âgé en 2005⁴.

Même si les différentes étapes du cycle de vie expliquent en grande partie la situation relative aux avoirs et aux dettes, les tendances économiques jouent également un rôle important. Par le passé, les faibles taux d'intérêt du début des années 2000 ont facilité l'emprunt – le ratio général de la dette sur le revenu est passé de 1,02 en 1999 à 1,21 en 2005 alors que la dette moyenne a augmenté de près d'un tiers, de 62 700 \$ à 82 500 \$, et que le revenu familial moyen n'a augmenté que d'environ 10 %, passant de 61 600 \$ à 68 100 \$ (graphique B). Seules les familles ayant un principal soutien économique septuagénaire ont vu leur endettement moyen diminuer. La plupart des nouvelles dettes étaient liées au marché de l'habitation florissant, alimenté par de faibles taux d'intérêt, par la possibilité de faire un petit paiement initial et par la force du marché du travail. Malgré tout, d'autres types de dettes ont également augmenté de façon comparable de sorte que la répartition générale a peu changé.

Même si davantage de familles étaient endettées et qu'elles avaient des passifs financiers plus importants en 2005, elles étaient tout de même plus riches – le patrimoine financier moyen étant passé de 281 000 \$ en 1999 à 380 700 \$. La moitié de cette richesse supplémentaire provenait d'actifs non financiers – avoir foncier, véhicules, autres biens immobiliers, contenu

Cohortes des familles

La source idéale pour étudier les fluctuations de la richesse familiale dans le temps serait longitudinale. Cependant, le recours à deux enquêtes effectuées à des moments différents permet de créer des groupes de familles (cohortes) qui ont une caractéristique commune. La caractéristique de classification habituelle est l'âge d'une personne – dans la présente étude, le principal soutien économique au moment de l'enquête de 1999. Alors que d'autres caractéristiques, comme le type de famille, le lieu de résidence ou le revenu, peuvent fluctuer avec le temps et contaminer le concept d'une cohorte, l'âge d'une personne est moins instable et plus facile à utiliser.

Pour éviter le problème qu'une famille de deux personnes ou plus se transforme avec le temps en deux personnes seules ou plus, ou vice versa, les familles et les personnes seules sont utilisées collectivement comme unité d'analyse. Étant donné l'étendue des groupes d'âge, le soutien économique principal peut avoir changé, tout spécialement lorsqu'un conjoint a pris sa retraite et que l'autre a continué à travailler. Les familles comportant un principal soutien économique de moins de 22 ans ou ayant immigré au Canada après 1999 ont été exclues des données de 2005 (soit 5,2 % des familles et 1 % de la richesse totale)⁸. Aucun ajustement n'a été fait pour tenir compte des personnes qui ont quitté le pays après juillet 1999 ni pour celles qui ont été temporairement absentes du pays entre 1999 et avril 2005.

Les cohortes ont été créées de la façon suivante :

Année de naissance	Âge du principal soutien économique au moment de l'enquête		Dans le texte, on réfère aux familles comme étant dans la
	1999	2005	
1975 à 1983 (cohorte 1)	16 à 24	22 à 30	20e
1965 à 1974 (cohorte 2)	25 à 34	31 à 40	30e
1955 à 1964 (cohorte 3)	35 à 44	41 à 50	40e
1945 à 1954 (cohorte 4)	45 à 54	51 à 60	50e
1935 à 1944 (cohorte 5)	55 à 64	61 à 70	60e
1925 à 1934 (cohorte 6)	65 à 74	71 à 80	70e
Avant 1925 (cohorte 7)	75 et plus	81 et plus	80e

du logement et articles de valeur et de collection. L'autre moitié représentait des économies dans des régimes de pension d'employeurs, des biens commerciaux et des actifs financiers nets.

Familles dans la vingtaine

Les familles de la cohorte la plus jeune représentaient 6 % de toutes les familles en 1999 (tableau 1). Les familles de cette cohorte (et de la suivante) sont à l'étape de l'établissement et de l'agrandissement de la famille, de l'achat d'une maison et de l'accumulation d'actifs. Le mot « famille » est utilisé dans son sens

large, puisqu'en 2005, il y avait autant de PSE qui étaient seuls que de PSE qui étaient mariés. Il n'est donc pas surprenant que les jeunes familles soient celles ayant le moins d'actifs financiers puisque son accumulation prend du temps. En 2005, leur part de la richesse totale était passée de 0,5 % à 2,0 %. Leurs avoirs moyens avaient presque doublé (passant de 25 100 \$ à 49 600 \$), presque entièrement en raison des changements aux taux de propriété d'actifs et à l'endettement. Environ la moitié de la croissance de la richesse de cette cohorte provenait de la valeur de la maison et

de son contenu et d'économies provenant d'un régime de pension d'employeur; un tiers provenait également d'actifs financiers nets. Par exemple, 26 % des familles étaient propriétaires d'une maison en 2005 comparativement à seulement 8 % en 1999, alors que les proportions respectives pour les maisons hypothéquées étaient de 95 % et de 76 %. Même si leurs carrières ne faisaient que débuter, 42 % d'entre elles avaient des REER et 33 % avaient des régimes de pension d'employeurs en 2005 comparativement à 21 % et 13 % respectivement en 1999. Par ailleurs, sept familles sur dix avaient des dettes non remboursées (études, véhicules ou autres) ou avaient un compte de carte de crédit à rembourser.

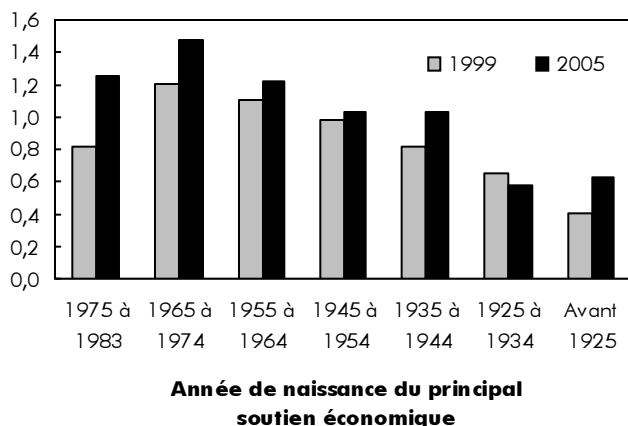
La composition des actifs financiers totaux a changé le plus (44 points de pourcentage) pour ces jeunes familles. Ces familles avaient 55 % de leurs actifs dans des comptes bancaires et des dépôts à terme et 17 % dans des REER en 1999, tandis qu'en 2005, elles avaient 50 % dans des REER et tout juste 22 % dans des comptes et des dépôts à terme.

Familles dans la trentaine

Cette cohorte de familles représentait 19 % de toutes les familles en 1999. Même si ces familles prirent plus de dettes (41 %) que n'importe quelle cohorte, leur richesse médiane a presque doublé passant de 94 000 \$ à 180 000 \$. Une augmentation de l'avoir foncier constituait à elle seule un tiers de ce gain, suivi de 15 % par les régimes de pension d'employeurs et de 12 % par les actifs financiers nets. Ces trois composantes représentaient près de 80 % de l'augmentation de la richesse de cette cohorte.

Graphique B Le ratio de la dette sur le revenu diminue constamment après l'âge de 40 ans

Ratio (dette moyenne/revenu moyen)



Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 1999 et 2005

À ce stade, la majorité de ces familles étaient composées de deux conjoints avec des enfants. Une plus grande proportion d'entre elles avait une maison avec une hypothèque, faisant passer leur taux de propriété de 41 % à 62 %. Pour que les enfants puissent suivre des études postsecondaires, la proportion de familles ayant des REEE est passée de 7 % à 21 %, comparativement à des augmentations beaucoup plus petites des économies dans un régime de pension d'employeur (passant de 38 % à 49 %) ou dans des REER (passant de 57 % à 63 %) (tableau 2).

En dépit des gains substantiels de cette cohorte, leur part de la richesse totale a augmenté faiblement passant de 6 % à 8 %.

Familles dans la quarantaine

Cette cohorte est formée de la deuxième moitié des baby-boomers. Ceux-ci étaient dans leurs meilleures années de revenu et représentaient 25 % de toutes les familles en 1999. Même si elles ont contracté 29 % de plus du crédit aux foyers, elles ont amélioré leur part de la richesse totale de 18 % en 1999 à 27 % en 2005 – la plus importante part de gain de richesse parmi toutes les cohortes.

Tableau 1 Revenu avant impôt et richesse des familles par cohorte

Année de naissance du principal soutien économique	Familles	Richesse totale	Revenu moyen	Revenu médian	Revenu moyen	Revenu médian	Variation de la richesse moyenne	Variation de la richesse moyenne en raison :	
								Des familles avec avoirs et dettes	De la valeur des avoirs et des dettes
1999	100,0	100,0	55 600	43 700	281 000	120 500	99 800	7,9	92,1
1975 à 1983	5,6	0,5	21 300	14 000	25 100	1 800	24 600	95,7	4,3
1965 à 1974	18,6	6,3	49 400	42 800	94 600	32 800	85 500	34,0	66,0
1955 à 1964	24,5	18,4	63 600	55 000	210 800	106 900	246 000	10,2	89,8
1945 à 1954	19,5	26,0	72 500	59 100	373 600	209 100	196 300	-0,7	100,7
1935 à 1944	12,9	23,6	59 400	46 200	514 600	305 900	67 300	-37,6	137,6
1925 à 1934	10,9	16,0	44 000	35 500	414 500	291 700	69 700	1,0	99,0
Avant 1925	8,0	9,3	38 300	26 500	323 800	188 500	65 700	26,3	73,7
2005	100,0	100,0	61 000	46 600	380 700	163 200
1975 à 1983	15,7	2,0	40 300	32 700	49 600	13 000
1965 à 1974	17,7	8,4	67 100	57 000	180 100	91 500
1955 à 1964	22,8	27,4	79 200	65 400	456 800	221 500
1945 à 1954	18,7	28,0	70 500	58 100	569 900	330 700
1935 à 1944	12,7	19,5	51 700	41 100	581 900	377 700
Avant 1925	3,8	3,9	35 000	26 900	389 500	237 200

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 1999 et 2005.

Tableau 2 Familles possédant certains avoirs et dettes

	Année de naissance du principal soutien économique							Total
	1975 à 1983	1965 à 1974	1955 à 1964	1945 à 1954	1935 à 1944	1925 à 1934	Avant 1925	
1999	%							
Avoirs								
Habitation	7,8	41,0	62,5	71,1	74,4	71,7	61,6	59,6
Autre bien immobilier	4,6	8,6	14,9	22,5	25,5	19,3	12,2	16,3
Affaire	3,3	16,7	24,8	27,7	21,4	8,9	4,0	18,8
Véhicule	45,8	74,0	81,5	83,3	82,8	78,2	59,8	76,5
Régime de pension de l'employeur	12,9	37,6	47,1	52,5	54,3	55,2	44,0	46,0
Obligation d'épargne du Canada	7,7	9,2	14,3	14,1	16,3	14,8	19,8	13,7
Actions ou fonds mutuels	8,7	19,9	20,9	24,4	26,4	20,8	15,9	21,0
Régime enregistré d'épargne-études	1,8	6,7	10,2	7,3	2,0	0,6	0,3	5,6
Régime enregistré d'épargne-retraite	21,3	57,4	65,2	66,8	65,5	33,9	5,3	53,4
Fonds enregistré de revenu de retraite	0,0	F	F	F	5,2	33,6	25,7	6,5
Dettes								
Prêt hypothécaire à l'habitation	5,9	37,4	49,3	42,2	24,3	9,4	3,0	32,0
Ligne de crédit	5,6	17,2	20,9	20,6	14,7	6,1	2,1	15,4
Cartes de crédit	27,8	43,6	41,0	36,3	27,8	16,3	7,4	32,7
Prêt de véhicule	18,3	28,8	25,8	23,8	17,2	9,4	2,7	20,8
Prêt étudiant	29,8	22,5	9,6	13,6	5,2	1,8	F	11,7
Dette hypothécaire (totale)	7,0	39,3	52,0	45,4	27,5	10,9	3,2	34,3
Dette autre que l'hypothèque	65,4	77,6	70,9	66,0	54,5	32,3	14,6	60,1
Dette totale	66,7	83,7	81,1	75,9	61,7	36,3	17,1	67,3
2005								
Avoirs								
Habitation	25,8	62,2	73,9	75,9	73,4	72,0	61,0	63,9
Autre bien immobilier	6,3	12,4	20,5	20,9	21,2	16,4	11,3	16,3
Affaire	9,0	19,8	23,4	23,0	12,8	6,0	2,9	16,8
Véhicule	63,9	81,6	80,4	83,7	79,1	71,1	56,4	76,8
Régime de pension de l'employeur	32,7	48,5	51,5	55,7	56,2	62,2	57,3	50,5
Obligation d'épargne du Canada	8,7	9,6	11,7	11,8	8,8	12,1	12,9	10,6
Actions ou fonds mutuels	11,2	18,8	22,4	19,6	22,3	20,5	19,2	19,2
Régime enregistré d'épargne-études	4,6	20,9	22,3	8,1	2,2	1,3	F	11,4
Régime enregistré d'épargne-retraite	42,1	62,6	65,6	69,2	54,5	6,4	F	53,2
Fonds enregistré de revenu de retraite	F	F	1,1	2,4	15,5	51,6	27,8	8,3
Dettes								
Prêt hypothécaire à l'habitation	24,6	55,9	50,0	35,2	18,3	6,0	F	34,8
Ligne de crédit	20,5	31,6	35,0	26,8	22,3	8,5	F	25,5
Cartes de crédit	40,2	45,4	40,5	37,2	23,9	12,2	5,4	34,8
Prêt de véhicule	29,3	30,3	33,2	31,6	17,3	9,8	F	26,6
Prêt étudiant	32,2	16,4	8,7	6,9	1,5	F	F	11,5
Dette hypothécaire (totale)	27,0	57,0	53,1	39,3	20,9	6,4	3,7	37,2
Dette autre que l'hypothèque	72,9	77,5	72,3	67,2	48,7	27,1	13,7	63,3
Dette totale	76,8	87,8	80,6	74,1	54,1	29,9	16,1	69,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 1999 et 2005.

Un peu plus de la moitié de ces familles était des couples avec enfants ou d'autres membres de la famille et un autre cinquième était des personnes seules. Non seulement l'incidence de la propriété parmi les familles de cette cohorte a augmenté de 1999 à 2005 (passant de 63 % à 74 %), leurs avoirs pour d'autres biens immobiliers ont également augmenté (passant de 15 % à 21 %). En fait, ces familles comptaient la variation la plus élevée au taux de propriété d'autres biens immobiliers. Même si les proportions de familles ayant des REER sont demeurées inchangées (65 %), la proportion ayant des REEE a plus que doublé – passant de 10 % à 22 %. Leur participation à un régime de retraite d'employeur a augmenté pour passer de 47 % à 52 %.

Ces plus jeunes baby-boomers ont connu l'augmentation la plus prononcée de la richesse, leurs avoirs ayant plus que doublé pour passer de 210 800 \$ en 1999 à 456 800 \$ en 2005. La valeur de la maison familiale et d'autres biens immobiliers représentait presque la moitié de ce gain et les biens commerciaux représentaient un autre cinquième. Le reste de l'augmentation provenait des régimes de pension d'employeurs et d'actifs financiers nets (tableau 3).

Familles dans la cinquantaine

Les baby-boomers les plus âgés à la veille de la retraite représentaient 20 % de toutes les familles en 1999. Leur part de la richesse totale a légèrement augmenté – passant de 26 % en 1999 à 28 % en 2005 – seulement en raison des montants d'avoirs et de dettes. Pour bon nombre des familles de cette cohorte les enfants avaient quitté le foyer familial – la proportion de familles ayant deux conjoints et des enfants a chuté de 30 % à 10 % – celles-ci avaient donc probablement plus d'argent pour faire des investissements ou pour rembourser des dettes⁵. La propriété a connu une légère augmentation passant de 71 % à 76 %, tout comme les proportions des familles ayant des REER (passant de 67 % à 69 %) ou ayant des régimes de pension d'employeurs (passant de 53 % à 56 %).

Ces premiers baby-boomers ont accru leur patrimoine financier de 196 300 \$, le faisant passer à 569 900 \$ en 2005. Les économies accumulées dans des régimes de pension d'employeurs comptaient à elles seules pour 43 % de la croissance, suivies à 41 % par la valeur de la maison ou d'une entreprise. Les actifs financiers nets comptaient pour un maigre 9 % de la croissance.

Familles dans la soixantaine

Les familles de cette cohorte étaient en période de transition vers la retraite. En 1999, plus de la moitié d'entre elles (55 %) avaient des revenus d'emploi comme principale source de revenus comparativement à moins d'un tiers (32 %) en 2005. Dans l'ensemble, elles représentaient 13 % des familles en 1999 et étaient formées en grande partie de couples et de personnes seules. Leur part de la richesse a diminué pour passer de 24 % en 1999 à 20 % en 2005 – non pas en raison d'une diminution de la richesse, mais plutôt parce que la richesse des autres cohortes avait davantage augmenté.

Les trois quarts de ces familles étaient propriétaires-occupants et un peu plus de la moitié avait des économies dans des régimes de pension d'employeurs. Sans surprise, la proportion de ces familles qui détenaient des REER a diminué de 11 points (passant de 66 % à 55 %), mais cette diminution a été contrée par une croissance similaire de la proportion des familles qui détenaient des FERR (en 2005, il était toujours obligatoire de convertir les fonds détenus dans des REER vers des FERR avant l'âge de 69 ans). De plus, la proportion de familles qui étaient propriétaires d'une entreprise a chuté de 21 % à 13 % et celle des familles qui détenaient d'autres biens immobiliers est passée de 26 % à 21 %. Il semble que certaines des familles atteignant la soixantaine ont choisi de fermer ou de vendre leur entreprise ou leurs biens de placement (si elles ne les ont pas transférés à la prochaine génération) et de convertir les revenus en actifs financiers ou autres.

Comme on pourrait s'y attendre, ces familles avaient la richesse moyenne la plus élevée – 581 900 \$ en 2005 comparativement à 514 600 \$ en 1999. Une augmentation de l'avoir foncier représentait à elle seule 59 % de ce gain, suivie de 30 % par les régimes de pension d'employeurs et de 29 % par les actifs financiers nets. La propriété d'entreprise ayant diminué, la contribution de la valeur des biens commerciaux a également chuté.

Familles septuagénaires

Ces personnes seules et ces couples âgés constituaient 11 % de toutes les familles en 1999. La plupart d'entre elles étaient à la retraite, les transferts gouvernementaux et les revenus de retraite représentant leurs principales sources de revenus (voir *Familles qui dépendent des*

Tableau 3 Décomposition de la croissance de la richesse moyenne et composition de la richesse des familles

	Année de naissance du principal soutien économique							Total
	1975 à 1983	1965 à 1974	1955 à 1964	1945 à 1954	1935 à 1944	1925 à 1934	Avant 1925	
	\$							
Variation de la richesse moyenne	24 600	85 500	246 000	196 300	67 300	69 700	65 700	99 800
	%							
Décomposition par composante	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Régime de pension de l'employeur	15,4	15,3	15,4	43,2	30,2	21,3	53,5	26,3
Affaire	4,5	5,9	19,3	17,6	-14,8	-13,5	-10,9	13,9
Habitation	20,9	51,4	26,9	23,8	58,6	57,1	53,2	34,5
Autre bien immobilier	1,6	5,9	20,4	5,3	-4,8	12,2	9,5	13,7
Véhicule	6,4	3,3	0,7	1,0	0,5	-3,5	-1,9	0,8
Contenu de l'habitation	15,8	6,7	1,2	-0,2	-2,6	0,8	-2,8	0,8
Autre actif non financier	0,8	-0,5	0,2	0,0	3,6	1,0	-2,3	0,1
Actif financier net	34,6	12,1	16,0	9,4	29,3	24,7	1,6	9,9
Composition de la richesse 1999	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Régime de pension de l'employeur	1,0	7,2	12,6	18,4	27,1	25,8	19,3	19,9
Affaire	5,0	21,3	18,2	13,6	9,1	4,8	3,7	11,5
Habitation	42,3	25,6	29,1	26,2	23,2	26,6	29,4	26,4
Autre bien immobilier	14,6	6,9	5,4	6,9	6,7	5,1	4,2	6,1
Véhicule	11,6	6,0	4,2	3,0	2,6	2,6	1,8	3,2
Contenu de l'habitation	19,4	13,8	8,9	5,9	4,2	4,0	4,4	6,2
Autre actif non financier	4,1	2,7	2,1	1,2	1,1	0,7	0,9	1,4
Actif financier net	2,1	16,6	19,4	24,7	26,1	30,4	36,4	25,4
2005	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Régime de pension de l'employeur	8,1	11,0	14,1	27,0	27,4	25,2	25,1	21,5
Affaire	4,7	14,0	18,8	15,0	6,3	2,1	1,2	12,1
Habitation	31,7	37,8	27,9	25,3	27,3	31,0	33,4	28,5
Autre bien immobilier	8,2	6,4	13,4	6,4	5,4	6,1	5,1	8,1
Véhicule	9,0	4,7	2,3	2,3	2,3	1,7	1,2	2,5
Contenu de l'habitation	17,6	10,4	4,7	3,8	3,4	3,5	3,2	4,8
Autre actif non financier	2,5	1,2	1,1	0,8	1,4	0,8	0,3	1,0
Actif financier net	18,2	14,5	17,6	19,4	26,5	29,6	30,5	21,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 1999 et 2005.

transferts gouvernementaux). De 1999 à 2005, la part de la richesse totale de ces familles est passée de 16 % à 11 % alors que leur nombre a diminué en raison des décès et qu'elles commençaient à utiliser leurs économies pour financer leur consommation. La proportion de familles propriétaires de biens immobiliers, d'une entreprise, de véhicules ou de REER a diminué,

alors que la proportion de familles qui détenaient des FERR ou des régimes de pension d'employeurs a augmenté⁶. De 1999 à 2005, ces familles ont fait croître leur richesse moyenne de seulement 69 700 \$ (celle-ci s'établissant à 484 200 \$), 57 % provenant de l'avoir foncier seulement, 25 % provenant des actifs financiers et 21 % des régimes de pension d'employeurs.

Changements à la répartition de la richesse

Les familles dans la vingtaine, la trentaine et la quarantaine ont contracté la majeure partie du crédit aux foyers de 1999 à 2005 et elles ont également subi des changements importants quant à la répartition de la richesse. Par exemple, la proportion de familles dans la vingtaine ayant une valeur nette inférieure à 10 000 \$ a chuté de 70 % à 45 % alors que la proportion de familles dont la valeur s'établit entre 50 000 \$ et 249 999 \$ est passée de 7 % à 24 %, comme ces familles ont fait croître leurs actifs financiers ou ont acheté une maison. Dans l'ensemble, la répartition de la richesse a changé de 26 points pour les familles dans la vingtaine, de 24 points pour les familles dans la trentaine et de 23 points pour les familles dans la quarantaine. Le changement était minimal (7 points) pour les familles dans la soixantaine. Par exemple, 14 % avaient une valeur nette d'un million de dollars ou plus en 1999 comparativement à 15 % en 2005. Par ailleurs, relativement plus de familles de baby-boomers dans la quarantaine

ou la cinquantaine ont fait passer leur richesse à un million de dollars ou plus (voir *Familles millionnaires* pour obtenir davantage de précisions).

Dans l'ensemble, la répartition de la richesse a changé de 8 points – toute dans la partie supérieure de la répartition – à mesure que les familles ont fait croître leur richesse. Cependant, la forme de la courbe est demeurée inchangée comme la richesse médiane est demeurée à 43 % de la moyenne, et que l'inégalité mesurée par le coefficient de Gini est demeurée à 0,678. Du point de vue statistique, la situation n'était pas bien différente selon les cohortes, à l'exception des familles dans la vingtaine et dans la trentaine dont la richesse était légèrement mieux distribuée en 2005 qu'en 1999 comme davantage d'entre elles étaient propriétaires d'une maison. La richesse médiane est passée de 7 % à 26 % de la moyenne pour les familles dans la vingtaine et de 35 % à 51 % pour les familles dans la trentaine – ce qui montre une diminution de l'asymétrie dans leurs répartitions de la richesse.

Répartition des familles selon la richesse

	Année de naissance du principal soutien économique							Total
	1975 à 1983	1965 à 1974	1955 à 1964	1945 à 1954	1935 à 1944	1925 à 1934	Avant 1925	
	%							
1999	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 10 000 \$	70,3	32,3	17,5	11,9	11,6	9,7	9,2	19,8
10 000 \$ à 29 999 \$	15,1	15,8	8,9	5,9	4,9	4,1	6,4	8,7
30 000 \$ à 49 999 \$	5,6	10,4	6,5	4,1	2,9	3,8	4,3	5,8
50 000 \$ à 99 999 \$	4,3	17,3	15,4	10,8	7,6	8,4	11,7	12,2
100 000 \$ à 249 999 \$	2,9	16,0	28,7	22,6	16,9	18,6	29,2	21,1
250 000 \$ à 499 999 \$	0,5	5,8	14,3	23,1	19,8	27,6	21,5	16,4
500 000 \$ à 999 999 \$	0,7	1,6	6,7	15,1	22,2	19,3	11,7	10,8
1 000 000 \$ ou plus	0,5	0,8	2,1	6,4	14,0	8,7	6,1	5,2
Ratio de la richesse médiane/ moyenne	7,3	34,7	50,7	56,0	59,4	70,4	58,2	42,9
Coefficient de Gini de la richesse	... ¹	0,755	0,656	0,615	0,586	0,537	0,586	0,678
2005	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 10 000 \$	45,1	20,9	12,3	10,5	9,7	6,0	7,6	17,6
10 000 \$ à 29 999 \$	18,1	10,6	5,8	5,5	2,4	6,5	9,9	8,3
30 000 \$ à 49 999 \$	9,4	5,2	4,1	2,3	2,3	2,3	3,8	4,4
50 000 \$ à 99 999 \$	13,7	15,5	10,2	6,1	6,2	6,8	9,1	10,1
100 000 \$ à 249 999 \$	10,3	25,4	21,3	17,7	19,2	20,6	20,1	19,2
250 000 \$ à 499 999 \$	2,5	14,9	23,7	19,9	20,4	21,7	23,4	17,5
500 000 \$ à 999 999 \$	0,5	5,7	13,8	22,1	25,0	23,5	17,4	14,2
1 000 000 \$ ou plus	0,4	1,7	8,8	15,8	14,9	12,6	8,7	8,6
Ratio de la richesse médiane/ moyenne	26,2	50,8	48,5	58,0	64,9	68,6	60,9	42,9
Coefficient de Gini de la richesse	0,840	0,655	0,667	0,602	0,568	0,531	0,576	0,678

1. Comme plusieurs familles avaient une richesse négative, le coefficient s'est avéré plus grand que 1,0 et il n'apparaît pas ici.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 1999 et 2005.

Familles millionnaires

La proportion de familles ayant une valeur nette d'un million de dollars ou plus est passée de 5 % en 1999 à 9 % en 2005. Presque toute l'augmentation était concentrée chez les baby-boomers – ceux dans la cinquantaine présentant une proportion qui est passée de 6 % à 16 %, et ceux dans la quarantaine, de 2 % à 9 %. Un millionnaire sur trois était un baby-boomer en 1999 comparativement à environ six sur dix en 2005. Parmi la cohorte la plus vieille, la proportion est passée de 9 % à 4 % en raison des décès, de la fermeture d'entreprises, du passage à un logement plus petit ou de l'utilisation d'actifs financiers. L'âge médian du principal soutien économique des familles millionnaires est passé de 58 à 57, mais il est passé de 44 à 46 chez les familles non millionnaires.

En moyenne, les familles millionnaires avaient une richesse dix fois plus élevée que celle des familles non millionnaires (1,9 million de dollars comparativement à 190 000 \$ en 1999 et 2,1 millions de dollars comparativement à 222 000 \$ en 2005). Alors que les familles non millionnaires tiraient la majeure partie de leur richesse de la valeur de la maison et d'un régime de pension d'employeur, la richesse des familles millionnaires provenait surtout des actifs financiers nets, suivis des biens commerciaux et de l'avoir foncier. Le revenu moyen avant imposition des familles millionnaires était par ailleurs seulement 2,5 fois supérieures à celui des familles non millionnaires – 135 000 \$ comparativement à tout juste au-delà de 50 000 \$. Malgré leur revenu plus élevé, la proportion de familles millionnaires qui étaient endet-

tées est passée de 51 % en 1999 à 58 % en 2005 alors que la proportion de familles non millionnaires qui étaient endettées est passée de 68 % à 71 %.

La richesse était distribuée plus également que le revenu chez les familles millionnaires, alors que la situation inverse prévalait pour les familles non millionnaires.

Les coefficients de Gini du revenu et de la richesse

	1999	2005
Revenu		
Familles millionnaires	0,425	0,413
Autres familles	0,407	0,399
Richesse		
Familles millionnaires	0,324	0,339
Non-millionnaires	0,602	0,583

La mortalité étant un facteur important dans le nombre et la taille des familles septuagénaires et octogénaires, il est important de noter que la population dans ces cohortes devient moins comparable entre le début et la fin de la période. L'augmentation de la richesse observée vers la fin de la vie dans ces cohortes artificielles peut donc être due à des probabilités inégales de mortalité à travers la répartition de la richesse. De vraies données longitudinales seraient nécessaires pour déterminer si la richesse augmente ou diminue typiquement vers la fin de la vie.

Familles octogénaires

Pour cette cohorte d'âges, les personnes seules étaient plus nombreuses que les couples. Les familles de cette cohorte représentaient 8 % de toutes les familles en 1999, mais leur proportion a chuté pour atteindre seulement 4 % en 2005. Il n'est donc pas surprenant de voir que leur part de la richesse totale a chuté de 9 % à 4 %. La proportion de propriétaires est demeurée inchangée à 61 %, mais la proportion de familles ayant un régime de pension d'employeur est passée de 44 %

Familles qui dépendent des transferts gouvernementaux

Tant en 1999 qu'en 2005, environ un million de familles tiraient la totalité de leurs revenus avant imposition des transferts gouvernementaux. Comparativement aux familles ne recevant aucun transfert, ces familles étaient beaucoup plus âgées – l'âge médian du principal soutien économique était de 49,9 en 1999 et de 54,2 en 2005. Leur revenu moyen ne représentait environ que 12 000 \$ comparativement à 100 000 \$ pour les autres familles. En raison de leur faible revenu combiné à l'âge, moins de 40 % d'entre elles étaient endettées comparativement à plus de 80 % des familles ne recevant aucun transfert.

Même si leur richesse moyenne est passée de 35 000 \$ à 57 000 \$, elle ne représentait encore que 10 % du niveau des familles ne recevant pas de transferts. Comme entre

un cinquième et un quart des familles qui dépendent des transferts gouvernementaux étaient propriétaires de leur maison, cet actif plus la valeur du contenu de la résidence représentaient environ 60 % de leur richesse comparativement à 30 % pour les familles ne recevant pas de transferts. Les familles qui dépendent des transferts avaient également relativement plus d'actifs dans d'autres biens immobiliers et très peu dans des actifs financiers nets ou des régimes de pension d'employeurs⁹.

Pour les deux années, la richesse était beaucoup moins également répartie parmi les familles qui dépendent des transferts. Cette situation est peut-être en partie attribuable à la faible proportion de propriétaires dans ce groupe.

à 57 % (cette apparente anomalie est peut-être liée au fait que la personne âgée étant le principal soutien économique vit avec un conjoint plus jeune ou avec un autre membre de la famille). De 1999 à 2005, la richesse moyenne de ces familles a augmenté pour passer de 323 800 \$ à 389 500 \$. Des augmentations similaires liées aux régimes de pension d'employeurs et à l'avoir foncier comptaient pour la majeure partie du gain.

Conclusion

De 1999 à 2005, les familles canadiennes se sont endettées de 215 milliards de dollars de plus tout en faisant croître leur richesse de 1 386 milliards de dollars. La majeure partie de cette richesse supplémentaire provenait d'actifs non financiers comme une maison, ou d'autres biens immobiliers, des véhicules, le contenu des résidences et la valeur actuarielle des régimes de pension d'employeurs. Comme la majeure partie de la dette supplémentaire provenait d'hypothèques, de nombreuses familles ont peut-être obtenu des actifs par des investissements.

Ce ne sont pas toutes les cohortes de familles qui ont connu la même croissance (voir *Changements à la répartition de la richesse*). Près de la moitié de la richesse supplémentaire des ménages de 1999 à 2005 a été accumulée par les baby-boomers dans la quarantaine et presque un autre tiers se rapportait à ceux dans la cinquantaine. Les gains des premiers consistaient en une plus grande valeur de la maison, d'autres biens immobiliers ou d'une entreprise et d'actifs financiers, alors que les gains pour les autres provenaient de l'avoir foncier et des régimes de pension d'employeurs. Les familles dans la vingtaine et dans la trentaine ont connu une croissance de la valeur nette grâce à leur propriété et d'autres actifs financiers.

La résidence demeure un actif important des familles canadiennes et sa valeur représentait la principale composante de la richesse pour la plupart d'entre elles. En fait, en 2005, l'avoir foncier et les régimes de pension d'employeurs représentaient plus de la moitié de la richesse totale des familles dans la cinquantaine et dans la soixantaine et des familles septuagénaires et octogénaires. La valeur croissante des biens immobiliers a fait croître l'avoir foncier et l'appréciation de la valeur des maisons en proportion de l'avoir foncier a pris de l'importance pour les propriétaires les plus âgés.

Les REER ont continué à représenter le principal actif financier des familles de la vingtaine à la soixantaine et les FERR ont continué à représenter le principal actif

financier des familles septuagénaires et octogénaires. Même si davantage de familles dans la trentaine et la quarantaine ayant des enfants ont contribué à des REEE, les montants étaient faibles comparés à ceux pour des REER. Par ailleurs, les proportions de familles qui ont choisi d'investir dans des actifs plus risqués comme les actions et les fonds communs de placement en dehors de régimes enregistrés ont diminué pour la plupart des cohortes de 1999 à 2005, tout comme les montants liés à ces investissements.

Dans l'ensemble, ni la courbe de la répartition de la richesse ni l'inégalité n'ont changé de 1999 à 2005. Malgré tout, la prospérité économique générale et la valeur croissante des biens immobiliers ont fait en sorte que 461 000 familles de plus ont atteint une valeur d'un million de dollars ou plus – faisant passer le total d'entre elles à 1,1 million en 2005. Par ailleurs, 134 000 familles de moins étaient complètement dépendantes des transferts gouvernementaux.

Perspective

■ Notes

1. De 1999 à 2005, le revenu par habitant des Canadiens est passé de 32 300 \$ à 42 600 \$ (soit une augmentation de 31,9 %), alors que le taux d'inflation, mesuré par la variation de tous les articles de l'Indice d'ensemble des prix à la consommation, variait de 1,8 % à 2,8 %, le taux de chômage de 6,8 % à 7,7 % et le taux d'escompte qui détermine les tendances et les taux d'intérêt appliqués à différents prêts personnels dont les hypothèques, variait de 2,50 % à 5,77 %.
2. Comparativement aux comptes du bilan national du secteur personnel, une enquête-ménages qui recueille des données sur les avoirs et les dettes sous-estime habituellement les actifs financiers et surestime légèrement les actifs non financiers de façon à donner des estimations assez comparables de la richesse. La sous-déclaration dans une enquête est principalement liée à une mauvaise capacité de se rappeler ou à un refus des répondants. Toutes les données manquantes pour les composantes utilisées pour faire la compilation des estimations de la richesse sont imputées.
3. Une approche similaire avait été utilisée lors d'études antérieures sur la richesse (Chawla et Pold, 2003).
4. L'analyse est actuellement limitée aux familles selon les cohortes en fonction uniquement de l'âge du principal soutien économique, plutôt que par une

classification des familles en fonction des débiteurs et des investisseurs. Comme le deuxième de ces concepts est beaucoup plus instable parce que les familles d'une même cohorte peuvent changer de statut de débiteur à investisseur et vice versa, toute discussion fondée sur ces concepts va au-delà de la portée du présent document.

5. Toute autre valeur demeurant égale, les besoins financiers d'une famille diminuent lorsque les enfants quittent la maison et, par conséquent, cette famille a l'occasion d'améliorer sa situation quant à la richesse en utilisant une partie des sommes épargnées pour obtenir davantage d'actifs ou rembourser des dettes. Par ailleurs, si le départ des enfants a encouragé cette famille à changer son style de vie et ses goûts et à dépenser davantage pour des biens et services, alors la situation sera bien différente.
6. Une augmentation de la proportion de familles qui avaient des économies dans des régimes de pension d'employeurs pour cette cohorte est peut-être attribuable à la situation où le principal soutien économique âgé vit avec un conjoint plus jeune ou avec d'autres membres de la famille. Il faut se rappeler que les données sont analysées au niveau de la famille. Des taux de mortalité différents entre ceux qui ont un régime de pension de l'employeur et ceux qui n'en ont pas peuvent également être un facteur.
7. Une description détaillée de la méthodologie utilisée pour estimer les économies dans des régimes de pension d'employeurs se trouve à l'Annexe 1 de la *Revue de la sécurité financière* – Méthodologie pour estimer la valeur des prestations du régime de pension d'employeur (Cohen, Frenken et Maser). Ce document et les questionnaires de l'ESF, sont disponibles dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca).
8. En 1999, il y avait 12 216 000 unités familiales avec une richesse totale de 3 432 milliards de dollars; en

2005, il y avait 13 348 000 familles avec une richesse de 4 862 milliards de dollars. Si nous excluons 694 000 familles ayant un principal soutien économique de moins de 22 ans ou qui a émigré au Canada après 1999, nous obtenons 12 654 000 familles qui restent pour l'analyse. La différence de 438 000 familles entre 2005 et 1999 peut être attribuée à la nouvelle pondération de l'échantillon de 1999, ainsi qu'à la dissolution des familles ayant deux conjoints en deux familles monoparentales et en personnes seules ou à la formation de nouvelles unités à deux conjoints, comme certaines personnes seules se sont mariées entre 1999 et 2005.

9. Les familles qui dépendent des transferts, surtout locataires, peuvent avoir acquis des biens immobiliers autres qu'une maison lorsque leurs revenus étaient plus élevés. Bien que le revenu des familles change lorsqu'elles se dissolvent ou lorsque des membres deviennent chômeurs, se retirent ou prennent leur retraite du marché du travail, quelques-unes peuvent avoir gardé leurs actifs intacts. N'oubliez pas que le revenu concerne une année civile donnée, alors que le moment où un actif a été acheté est inconnu.

■ Documents consultés

CHAWLA, Raj K. et Henry POLD. 2003. « Le patrimoine familial à travers les générations », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, vol. 4, n° 10, octobre, p. 5-à 16. <http://www.statcan.ca/francais/freepub/75-001-XIF/75-001-XIF2003110.pdf> (consulté le 12 juin 2008).

COHEN, Michael, Hubert FRENKEN et Karen MASER. 2001. *Enquête sur la sécurité financière – Méthodologie pour estimer la valeur de droit à pension dans le régime d'employeur*, n° 113F0026MIF – 01003 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. 49 p. <http://www.statcan.ca/francais/research/13F0026MIF/13F0026MIF2001003.pdf> (consulté le 12 juin 2008).